



## Appréciation de la performance

### Pertinence

L'analyse de la pertinence montre que ce projet a répondu à de vrais enjeux à l'échelle nationale, notamment l'explosion de la population d'animaux d'élevage qui a conduit à un surpâturage chronique sur plus des ¾ du pays. Les activités du projet correspondaient parfaitement avec celles listées dans les plans nationaux relatifs à l'élevage et à la filière. En ce sens, sa mise en œuvre correspondait bien à un fort besoin du pays et en particulier de la zone du désert de Gobi où le changement climatique rend les conditions de plus en plus précaires, dans un pays où 50 % des actifs dépendent de l'élevage.

### Cohérence

La cohérence du projet a également été jugée très bonne, celui-ci ayant des composantes complémentaires, depuis l'amélioration des pratiques des éleveurs, la mise en place par ces derniers d'une gestion collective des pâturages, la création de véritables coopératives d'éleveurs, le montage d'une Union pour assurer une commercialisation, l'identification d'acheteurs européens prêts à payer une prime en échange de l'assurance d'un sourcing durable, et enfin le montage d'une certification crédible, une première en Mongolie.

### Efficacité

L'analyse de l'efficacité a montré que le projet a été bien conçu et mené. Il a amené à :

- La création de 75 groupements d'utilisateurs de pâturages (GUP), et la réalisation de leurs plans de gestion (pour 57 % d'entre eux) et de leur enregistrement auprès des autorités,
- La création de 5 coopératives (une par soum) et le démarrage de leurs opérations de collecte et de tri du cachemire durable
- La création de l'Union des coopératives, le recrutement de sa directrice et le démarrage de ses opérations, en particulier pour livrer les clients du luxe identifiés en Europe, mais aussi des clients mongols
- La création et la mise en place, à titre pilote, d'un dispositif de certification « cachemire durable » couvrant tous les maillons de la filière.

### Efficiences

L'efficacité a été jugée bonne en ce sens que le projet a réussi à trouver des cofinancements pour couvrir les postes et qu'il a par ailleurs réalisé toutes les opérations dans les temps et fourni un système de suivi très précis et très documenté sur les mises en œuvre et les effets du projet.

### Impact

Les impacts sont moins évidents à mettre en évidence car le projet est encore jeune, mais visiblement, les autorités mongoles l'ont identifié comme un modèle à dupliquer à grande échelle et dans d'autres régions du territoire. Par ailleurs, la certification avec ce niveau d'exigence pourrait avoir un effet direct sur la gestion des pâturages.

### Viabilité/durabilité

La durabilité, notamment la capacité des dispositifs mis en place à fonctionner en autonomie a été jugée contrastée. Tandis que les GUP sont encore un jeune dispositif, on a noté des problèmes de gouvernance et d'autonomie financière du côté des coopératives. Les autorités locales ont quant à elles vraiment semblé prendre en exemple le système coopératif monté par AVSF et le taux d'adoption de nouvelles pratiques tout au long de la chaîne (éleveurs, GUP, coopératives, Union) est un révélateur de l'efficacité du renforcement de capacité.

### Valeur ajoutée de l'appui FFEM

Les principaux aspects constituant la valeur ajoutée du FFEM ont été les suivants : la souplesse d'exécution, l'intérêt des échanges avec les équipes réalisant l'évaluation et la faisabilité d'un nouveau projet, et l'appui à l'innovation ayant permis un passage à l'échelle sur d'autres zones.

## Recommandations & enseignements

Les principales recommandations ont visé à la conception d'une seconde phase de ce projet.

L'appropriation de tous les nouveaux concepts apportés par le projet n'étant pas encore complètement acquise par toutes les parties prenantes, les évaluateurs ont conseillé de ne pas trop augmenter la zone du projet, le travail dans les 5 premiers soums étant encore à approfondir (ex : seuls 19 GUP à ce jour sont membres des coopératives sur les 75 créés).

Le point faible du montage de la filière restait un manque de véritables outils de mesure de l'effet du projet sur les pâturages. Ainsi, mêmes si les méthodes Green Gold et adaptatives ont été testées et si celle de WCS devait être ajoutée à la panoplie des instruments de terrain, il semblait essentiel que :

- La robustesse de la méthode soit renforcée afin d'être la moins contestable possible
- Le nombre de points testés soit significativement augmenté pour avoir une vérité terrain basée sur un taux d'échantillonnage crédible lors de la certification,
- Ces relevés puissent être couplés à l'avenir avec une surveillance satellitaire pour passer de points de relevés à des cartes permettant de mettre en évidence un écart de gestion entre des zones.

Enfin, une loi sur les pâturages tardant à entrer en vigueur, il semblait que l'opportunité de faire du système de certification « cachemire durable » un outil de maîtrise de la taille des troupeaux devait être saisie. Un dispositif limitant à une taille donnée les troupeaux certifiables (ex : 600 chèvres) pourrait être considéré. Un second groupe (par exemple entre 600 et 1000 chèvres) pourrait être (si les autres critères sont conformes) dans une catégorie en « transition », avec une prime au kilo égale au tiers ou au quart de celle des certifiés « cachemire durable ». Enfin les éleveurs ayant plus de 1000 bêtes ne seraient pas éligibles à la filière. Il semble que vu la taille actuelle des troupeaux dans la zone, ce système pourrait fonctionner et ramener les effectifs vers des densités plus proches des capacités de charge des pâturages.

